BARÈME D'HONORAIRES

SARL EOS
SARL au capital de 5 000 € - RCS Bernay 478 000 128
Siège social : 69 Rue de la République 27500 PONT-AUDEMER
Tel : 02 32 41 27 27 - E-mail : pontaudemer@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 5 mai 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Immeubles		
Jusqu'à 125 000 €	6 250 €	7 500 €
De 125 001 € à 300 000 €	5,42 % du prix de vente	6,5 % du prix de vente
De 300 001 € à 500 000 €	5 % du prix de vente	6 % du prix de vente
Au-delà de 500 000 €	4,17 % du prix de vente	5 % du prix de vente
Terrains		
Jusqu'à 30 000 €	4 166,67 €	5 000 €
De 30 001 € à 99 999 €	5 416,67 €	6 500 €
A partir de 100 000 €	5,42 % du prix de vente	6,5 % du prix de vente

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particuliers :

Honoraires dans le cadre de la vente d'un bien en succession et au titre d'un mandat de recherche confié à notre agence :
Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :
L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucuns honoraires ou frais.
Notre agence est, dans ce cas, exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :
Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial.
Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations :

Avis de valeur : 150 € à la charge du vendeur.
Non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.

Honoraires de Rédaction d'Acte : 300 € à la charge de l'acquéreur.

Locations – Barème à compter du 24 Juillet 2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m² de surface habitable	8 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	150 €	**X**

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation (hors résidence principale)	11 € TTC / m² de surface habitable	11 € TTC / m² de surface habitable
Bail professionnel	/ Frais de renouvellement du bail : 150 €	Deux mois de loyer hors charges Frais de renouvellement du bail : 150 €
Bail commercial	/ Frais de renouvellement du bail : 150 €	Deux mois de loyer hors charges Frais de renouvellement du bail : 150 €
Bail stationnement (parking, garage…)	/	Deux mois de loyer hors charges TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m²	**X**
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m²	**X**
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m²	**X**
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 3 € TTC / m²	**X**
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du bailleur

Gestion locative à compter du 1er juillet 2025

SARL MERCUREOS
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

Prestations initiales :

	PACK CONFORT 8.4 % TTC	PACK CLASSIQUE 9.6 % TTC	PACK PRIVILEGE 10.8 % TTC
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓	✓	✓
Gestion des impayés : lettre de rappel + 1ère relance par recommandée et recouvrement amiable	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓

Prestations annexes :

Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	150 € / acte	✓	✓
Réparations urgentes (travaux de décence) ou inférieures à 400 € TTC	60 € / facture	✓	✓
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1 500 € : demande de devis, accord propriétaire, faire exécuter et suivre les travaux	de 0 € à 150 € = 60 €	✓	✓
Résolution des anomalies diagnostics techniques obligatoires : demande de devis, accord propriétaire, faire exécuter et suivre les travaux	de 151 € à 300 € = 90 €	✓	✓
Départ locataire : demande de devis pour remise en état du logement, accord propriétaire, faire exécuter et suivre les travaux	à partir de 301 € = 150 €	✓	✓
Gestion et suivie des sinistres : déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	240 € par dossier	✓	✓
Gestion technique de tous travaux supérieurs à 1 500 € : proposition de travaux, démarches administratives, demande de devis, faire exécuter et suivre les travaux	5% du montant des travaux	5% du montant des travaux	✓
Règlement des factures, taxes diverses et charges de copropriété (sous réserve des fonds disponibles)	60 € / facture et/ou appel de fonds	✓	✓
Monopropriété : visite des parties communes une fois par trimestre et compte rendu	80 €	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie) et visite annuelle	60 €	✓	✓
Représentation en assemblée générale	60 € / heure	60 € / heure	✓
Etablissement document d'aide à la déclaration des revenus fonciers	80 €	80 €	✓
Prestations exceptionnelles (dossier ANAH, représentation conciliation, dossier banque de france…)	240 € / dossier	240 € / dossier	✓
Vente du lot géré : transmission du dossier complet au successeur, frais de clôture de comptes	120 €	120 €	120 €
Dépôt de garantie reversé	5% du montant	5% du montant	5% du montant
ERP	30 €	30 €	30 €
Frais de clôture de dossier si préavis non respecté	150 €	150 €	150 €

Nos produits d'assurances :

Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières) sauf locaux commerciaux 3.5%	**2,90%**	**2,90%**	**2,90%**

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC